

Document

Pour un Pacte de compétitivité industrielle : conclusion du rapport sur la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne

(Coe-Rexecode)

20 janvier 2011

5 priorités urgentes pour mettre fin à la divergence de compétitivité française - Etude compétitivité France-Allemagne (janvier 2011)

La divergence de compétitivité industrielle entre la France et l'Allemagne est désormais l'un des défis majeurs de la politique économique française. Au-delà des politiques structurelles déjà engagées, il semble urgent d'envisager un "Pacte de compétitivité industrielle" entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales et professionnelles.

Michel Didier, président de Coe-Rexecode, a remis à Eric Besson, Ministre en charge de l'Industrie, de l'Energie et de l'économie numérique, les conclusions du rapport "Mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne".

La principale recommandation du rapport est que soit conclu rapidement un **Pacte de compétitivité industrielle** entre les entreprises, les salariés et les citoyens français, basé sur 5 priorités.

1- Prendre en compte l'impératif de compétitivité dans toute réforme de la fiscalité.

Dans un monde ouvert, au sein d'une Europe où la loi est la liberté de circulation des hommes, des biens et des actifs, le capital est le facteur de production le plus mobile. Nous recommandons que la pérennité du capital industriel et les encouragements à le maintenir et à le développer sur notre territoire constituent des axes forts de toute réforme de la fiscalité.

2- Améliorer notre "capacité à travailler ensemble" pour s'adapter au changement économique

Un réexamen des règles qui régissent le fonctionnement du marché du travail s'impose, notamment sur la durée du travail. La relation de travail ne peut être efficacement régie par des normes identiques pour toutes les activités, sur tous les territoires. C'est au niveau de l'entreprise que les meilleurs compromis peuvent être trouvés pour la compétitivité et pour l'emploi.

3- Accorder une plus grande importance au capital humain

Il faut porter la plus grande attention au capital humain, et notamment à la stabilité de l'emploi industriel, face aux fluctuations conjoncturelles. Il faut pour cela négocier mieux dans l'entreprise le compromis « emploi-salaire-durée du travail » (cf. point 2) mais aussi l'adapter à la conjoncture, dans l'arbitrage salaire-emploi.

4- Axer plus nettement l'effort de formation et de recherche sur le couplage recherche-industrie et le process industriel

Le retard français en matière de R&D concerne surtout la recherche en entreprise et la relation entre formation, recherche et industrie. Les programmes de recherche devraient porter davantage sur les process et les solutions industrielles. Surtout, et avant tout, seules des entreprises plus rentables pourront investir dans la recherche.

5- Mettre en œuvre rapidement une mesure forte de recalage de nos coûts industriels

L'objectif est une baisse de 5 à 10 % des coûts de production pour l'industrie sur notre territoire par une mesure de réduction des charges pesant sur le travail, financièrement compensée autant que possible par une réduction significative des dépenses publiques. Ce recalage de coût est crucial pour compenser, même partiellement, la dérive passée, enrayer la désindustrialisation et donner aux mesures structurelles le temps d'agir.

Eric Besson a annoncé le 20 janvier la mise en place d'une concertation sur le constat et les propositions du rapport, dans le cadre de la Conférence nationale de l'Industrie.